

**Arrêté n ° 2022-017 portant nomination
du directeur du Département des Enseignements Transverses (DET)**

L'Administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble

- Vu** Le code de l'éducation, article L714-1 ;
- Vu** Le décret n° 2007-317 du 8 mars 2007, relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble, modifié par le décret 2019-1123 du 31 octobre 2019
- Vu** Le règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble
- Vu** La délibération de l'assemblée des trois conseils de l'établissement en date du 21 novembre 2017, portant élection de Monsieur Pierre BENECH en qualité d'Administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble
- Vu** Le règlement intérieur du département des enseignements transverses
- Vu** L'avis du bureau pédagogique du département des enseignements transverses en date du 4 mars 2022
- Vu** La non-installation du conseil de département
- Vu** Le processus de concertation mené au sein du département des enseignements transverses

ARRETE

Article 1

Monsieur Hervé GUIOL, maître de conférences, est nommé dans les fonctions de directeur du Département des Enseignements Transverses - DET à compter du 1^{er} juillet 2022 et pour une durée de 5 ans.

Article 2

L'arrêté n° 2019-023 de nomination en date du 19 décembre 2019 est abrogé.

Article 3

La directrice générale des services et l'agent comptable, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au(x) bénéficiaire(s) et affiché aux lieux prévus à cet effet.

Fait à Grenoble, le 19 mai 2022

L'Administrateur général

SIGNÉ

Pierre BENECH

**SIGNATURE DES DELEGATAIRES :
ARRETE N° 2022-017 Nomination directeur du DET**

Merci de bien vouloir apposer votre signature, et de mentionner votre nom (ou votre tampon de signature), précédée de la mention « Vu et pris connaissance »

- Visas des délégués mentionnés dans l'arrêté et acceptant la délégation consentie :